

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le **12 mars 2019** à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie dont un avis de convocation fût émis le 5 mars 2019 à tous les membres du conseil municipal et remis en main propre.

Sont présents :

Madame France Tardif, conseillère # 2
Madame Nathalie Pilon, conseillère # 3
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4
Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Est absente :

Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5
Madame Johanne Delage, mairesse

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Blais. Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe et Monsieur Luc Bibeau, directeur général par intérim sont présent.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance extraordinaire;

La séance est ouverte à 19 h 03 par Monsieur Richard Blais, maire suppléant de la Municipalité de La Patrie. Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Lecture et adoption de l'avis de convocation

Tous les élus présents ont pris connaissance de l'avis de convocation qui a été notifié, tel que requis par la loi, à tous les membres du conseil dans les délais requis.

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyée par Madame Chantal Prévost

Il est **résolu** que l'avis de convocation soit adopté tel que présenté.

2019-03-90

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Publication offre d'emploi – Directeur en voirie, aqueduc et eaux usées ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost, **appuyée** par Madame Nathalie Pilon, il est **résolu** de publier une offre d'emploi pour le poste directeur en voirie, aqueduc et eaux usées le 13 mars 2019 ;

Que les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 16 h, le 25 mars 2019 au bureau municipal.

2019-03-91

Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱ

4. Embauche coordinatrice et animatrices SAE 2019 :

Considérant que la municipalité de La Patrie désire offrir un camp de jours et un service de garde à ses jeunes citoyens et citoyennes, lors de la saison estivale, débutant le 25 juin 2019 au 9 août 2019 ;

Considérant que la municipalité a reçu 4 curriculum vitae pour le camp de jour et que la mairesse, l'adjointe administrative et une conseillère ont procédé à une sélection des candidats et soumis ses recommandations au conseil municipal ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost

Appuyée par Madame France Tardif

Et résolu unanimement

Que la municipalité de La Patrie engage Roxanne Shank comme coordonnatrice soit, au salaire de 15 \$ de l'heure à raison de 40 h par semaine pendant 7 semaines ou 16 \$ de l'heure à 40h semaine pendant 6 semaines ;

Que la municipalité de La Patrie engage Ann-Sophie Lescault et Mélodie Caissie comme animatrices au salaire minimum à raison de 40 h par semaine pendant 7 semaines ;

Que la municipalité de La Patrie s'engage à payer le temps des formations DAFA et premier soin ainsi que les frais d'inscriptions pour les formations.

2019-03-92

Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱ

5. Contribution financière – Route des sommets :

REPORTÉ

6. Interruption de formation – Employé aqueduc :

Considérant que Monsieur Louis Desnoyers avait été sélectionné par résolution pour suivre son cours d'eau potable afin de remplacer Monsieur Luc Bibeau en cas d'absence ;

Considérant que Monsieur Louis Desnoyers a subi des changements dans son orientation personnelle et qu'il s'avère avoir un manque de disponibilité ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost

Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal interrompt la formation de monsieur Louis Desnoyers considérant son manque de disponibilités pour cette formation.

2019-03-93

Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱⁱ

7. Période des questions :

Aucune question provenant du public.

8. Fermeture de la séance extraordinaire;

Sur la proposition de Madame Nathalie Pilon, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 19 h 30.

2019-03-94

Résolution adoptée à l'unanimité.

Richard Blais,
Maire suppléant

Marie-France Gaudreau,
Directrice générale adjointe

Je, **Richard Blais**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Richard Blais,
Maire suppléant

ⁱ 2019-03-13 – affichage offre d'emploi bureau, bonichoix, caisse, site web et Facebook et carrefour jeunesse emploi et Emploi Québec;

ⁱⁱ 2019-03-13 – appeler les animatrices et coordonnatrices pour acceptation embauche;

ⁱⁱⁱ 2019-03-13 – Luc Bibeau s'occupe dossier;